

## NOTICE PRODUIT

# Sikagard®-104 Dégriseur Bois

Nettoyant-Dégriseur en GEL pour tous types de bois grisés

### INFORMATIONS SUR LE PRODUIT

- **Sikagard®-104 Dégriseur Bois** est un nettoyant dégriseur de dernière génération.
- Prêt à l'emploi, il permet de redonner sa couleur d'origine au bois.
- Sous forme de gel, il peut s'appliquer facilement sur support vertical tel que bardages, panneaux de clôture, ou au sol pour des lames de terrasse par exemple.
- Il ne coule pas et est parfaitement soluble dans l'eau.

### DOMAINES D'APPLICATION

**Sikagard®-104 Dégriseur Bois** convient pour la plupart des bois grisés : pin, mélèze, chêne, bois exotiques (teck, iroko, ipé), red cedar, etc...

### CARACTÉRISTIQUES / AVANTAGES

- Puissant, redonne la couleur initiale sans décolorer
- Action rapide
- Neutre vis à vis des bois
- Ne coule pas sur support vertical
- Utilisation simple
- Se rince facilement, complètement soluble dans l'eau

### DESCRIPTION DU PRODUIT

<b>Base chimique</b>	Nettoyant acide en phase aqueuse
<b>Conditionnement</b>	Bidons de 2 litres et 5 litres
<b>Durée de Conservation</b>	3 ans à partir de la date de fabrication
<b>Conditions de Stockage</b>	Dans son emballage d'origine non entamé et dans un endroit frais et sec, à l'abri du gel et du rayonnement direct du soleil.
<b>Aspect / Couleur</b>	Gel translucide
<b>Densité</b>	environ 1.06
<b>Valeur pH</b>	<b>environ 0,5</b> (acide fort)

# RENSEIGNEMENTS SUR L'APPLICATION

Consommation

1 L pour 4 à 10 m<sup>2</sup> selon nature et porosité du bois

## VALEURS DE BASE

Toutes les valeurs indiquées dans cette Notice Produit sont basées sur des essais effectués en laboratoire. Les valeurs effectives mesurées peuvent varier du fait de circonstances indépendantes de notre contrôle.

## LIMITATIONS

- Porter des équipements de sécurité (combinaison, gants, lunettes de protection).
- Ne pas traiter le bois en plein soleil ou par fortes chaleurs.
- Protéger toutes les surfaces autres que le bois ne devant pas être nettoyées.
- Ne pas utiliser de brosse métallique pour le brossage.
- Ne jamais laisser sécher le produit sur le bois avant rinçage.
- En cas de contact trop prolongé, le dégriseur peut ternir les surfaces peintes ou vernies ainsi que les parties métalliques

## ÉCOLOGIE, SANTÉ ET SÉCURITÉ

Avant toute utilisation de produit, les utilisateurs doivent consulter la version la plus récente de la fiche de données de sécurité correspondante. Pour obtenir des informations et des conseils sur la manipulation, le stockage et l'élimination en toute sécurité des produits chimiques, les utilisateurs doivent consulter la fiche de données de sécurité (FDS) la plus récente contenant les données physiques, toxicologiques, écotoxicologiques et autres données relatives à la sécurité. Nos FDS sont disponibles sur [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com) et sur le site [www.sika.fr](http://www.sika.fr)

## INSTRUCTIONS POUR L'APPLICATION

### APPLICATION

- **L'application se fait sur bois sec ou légèrement humide.**
- Agiter le bidon avant emploi.
- Appliquer copieusement **Sikagard®-104 Dégriseur Bois** au pinceau ou à la brosse directement sur le bois.
- Ne pas appliquer sur une trop grande surface, fractionner la surface à traiter si besoin.
- Frotter la zone grisée à l'aide d'une brosse dure en nylon (ne pas utiliser de brosse métallique).
- Laisser agir de 10 à 20 minutes maxi.
- **Veiller à ce que le dégriseur ne sèche pas**, remettre à nouveau du produit si besoin.
- Rincer abondamment à l'eau claire, tout en brossant le bois, pour un meilleur résultat.
- Le rinçage peut aussi être effectué avec un nettoyeur haute pression sur des surfaces importantes (ajuster la pression suivant l'essence du bois).
- Renouveler l'opération si nécessaire.
- Après rinçage, laisser sécher le bois à coeur.
- Une fois le bois sec, il est conseillé d'appliquer rapidement une protection hydrofuge transparente ou colorée de la gamme Sikagard®.

### NETTOYAGE DES OUTILS

A l'eau immédiatement après application.  
Rincer plusieurs fois.

## RESTRICTIONS LOCALES

Veillez noter que du fait de réglementations locales spécifiques, les données déclarées pour ce produit peuvent varier d'un pays à l'autre. Veuillez consulter la Notice Produit locale pour les données exactes sur le produit.

## INFORMATIONS LÉGALES

Les informations, et en particulier les recommandations concernant les modalités d'application et d'utilisation finale des produits Sika sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que Sika a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales, conformément aux recommandations de Sika. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou recommandations écrites, ou autre conseil donné, n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés, ni aucune garantie de conformité à un usage particulier, ni aucune responsabilité découlant de quelque relation juridique que ce soit. L'utilisateur du produit doit vérifier par un essai sur site l'adaptation du produit à l'application et à l'objectif envisagés. Sika se réserve le droit de modifier les propriétés de ses produits. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Les droits de propriété détenus par des tiers doivent impérativement être respectés. Toutes les commandes sont soumises à nos conditions générales de vente et de livraison en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la Notice Produit correspondant au produit concerné, accessible sur internet ou qui leur sera remise sur demande.

**SIKA FRANCE S.A.S.**  
84 rue Edouard Vaillant  
93350 LE BOURGET  
FRANCE  
Tél.: 01 49 92 80 00  
Fax: 01 49 92 85 88  
[www.sika.fr](http://www.sika.fr)

**Notice Produit**  
Sikagard®-104 Dégriseur Bois  
Février 2022, Version 01.01  
021890150000000068

Sikagard-104DgriseurBois-fr-FR-(02-2022)-1-1.pdf

